

Arts visuels – Les programmes de juin 2008

Objectif culturel : connaître des artistes et des mouvements artistiques

Programmes du 19 juin 2008 – C1 – Percevoir, sentir, imaginer, créer.

À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- observer et décrire des œuvres du patrimoine, construire des collections.

Premier palier pour la maîtrise du socle commun – BO du 19 juin 2008 – C2 – Compétence 5
(culture humaniste)

- L'élève est capable de reconnaître des œuvres visuelles préalablement étudiées.

- Programmes histoire des arts – BO du 19 juin 2008 - C3
(voir liste)

Deuxième palier pour la maîtrise du socle commun – BO du 19 juin 2008 – C3 - Compétence 5

L'élève est capable de :

- identifier les principales périodes de l'histoire étudiées, mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par rapport aux autres en connaissant une ou deux de leurs caractéristiques majeures,
- connaître quelques éléments culturels d'un autre pays,
- distinguer les grandes catégories de la création artistique (cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture) ;
- reconnaître et décrire des œuvres visuelles préalablement étudiées : savoir les situer dans le temps et dans l'espace, identifier le domaine artistique dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique.